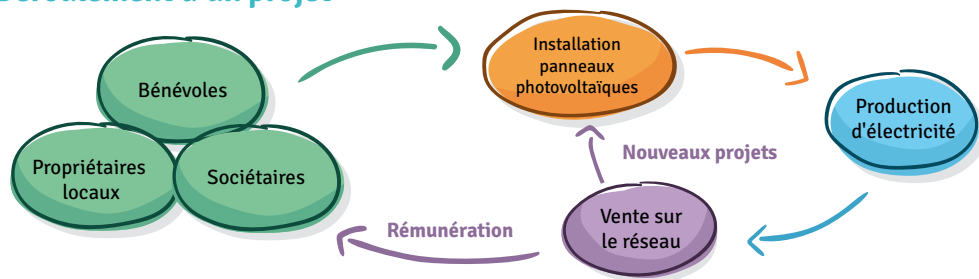


Déroulement d'un projet



Comment soutenir et participer au projet PEP2A : besoin de toits mais aussi de vous !

Vous voulez donner du sens à votre épargne : investissez dans un projet photovoltaïque local et devenez sociétaire (une part : 100€). Votre participation financière vous rend co-propiétaire de toutes les installations de PEP2A. Vous bénéficierez de distribution de bénéfices lorsque la Coopérative sera encore plus développée.

Vous avez un toit : mettez-le à la disposition de la coopérative qui étudiera l'opportunité de le couvrir d'une installation photovoltaïque.

Vous avez un peu de temps ? Engagez-vous avec nous et montez en compétences rapidement !

- Participez à l'élaboration de nouveaux projets (recherche de toits, études de faisabilité, communication, autoconsommation, etc).
- Montez un groupe près de chez vous en rassemblant un groupe d'habitants motivés par la transition énergétique.
- Contactez PEP2A pour organiser une réunion de lancement sur votre commune.
- Rencontrez vos élus pour expliquer l'action de PEP2A et invitez-les à rejoindre la Coopérative.

Pour en savoir plus

E-mail : contact@pep2a.fr - Tél : 04 22 48 02 25

Site web : www.pep2a.fr

Adresse : 1, avenue François Goby,
06460, Saint-Vallier-de-Thiery

 Rejoignez-nous sur Facebook : PEP2A



Participez à la production locale d'énergie renouvelable



L'énergie PAR les habitants POUR les habitants

Qui sommes-nous ?

PEP2A est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2017 par **des citoyens désireux de contribuer concrètement à la transition énergétique et écologique de notre territoire.**

PEP2A est ouverte à tous. Elle associe citoyens, associations, acteurs privés et collectivités locales pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments des Alpes-Maritimes.

PEP2A place l'humain au-dessus du capital (selon le principe coopératif : 1 personne = 1 voix) et s'engage à une répartition équitable des bénéfices entre réinvestissement dans l'objet de la coopérative et juste rémunération de l'épargne citoyenne.

PEP2A vise à :

- sensibiliser aux énergies renouvelables en informant les citoyens,
- investir dans d'autres actions locales favorisant la transition énergétique (sobriété et efficacité énergétique),
- favoriser la coopération locale et la mutualisation entre élus, habitants, entreprises et administrations,
- faire bénéficier notre territoire d'une production locale d'énergie renouvelable et des retombées économiques liées à la construction, à l'exploitation des installations, et à la vente de l'électricité produite.



Comment PEP2A agit pour créer des installations ?

- En recherchant des surfaces (toit, parking, terrain) pouvant être mises à disposition de PEP2A pour y installer des panneaux solaires.
- En évaluant le productible solaire et les capacités de raccordement.
- En finançant des projets de production d'énergie renouvelable.
- En exploitant ses installations photovoltaïques et en vendant l'électricité à Enercoop.
- En ré-investissant une partie du produit de la vente d'électricité dans de nouveaux projets.

Nos projets

A ce jour, mais ce n'est que le début, grâce à ses 92 sociétaires et l'aide de la Région, PEP2A a financé et réalisé 2 installations photovoltaïques locales, durables et participatives.

Financement des projets



Retour sur investissement par vente de l'électricité aux tarifs Obligation d'Achat ou autre, pendant 20 ans, ou autre modèle économique.

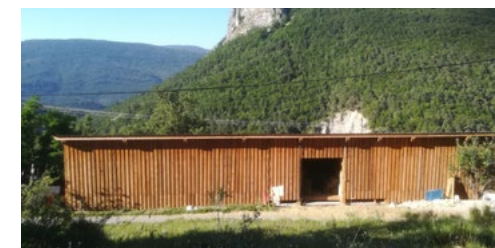
Saint-Auban



1^{ère} installation en 2018 sur le toit de Montagn'Habits Emploi Solidarité, organisme social et solidaire, œuvrant dans la collecte de textiles pour le recyclage et la valorisation.

Puissance : 26 kWc
Coût : 50 000 €
Energie produite : 32 500 kWh/an équivalent à l'alimentation de 13 foyers/an. Plus de 85 000 kWh déjà produits.

Nouveau projet : Briançonnet



2^{ème} installation en 2020 sur le toit de la bergerie La Giuggiola au hameau de la Sagne, où sont élevées des chèvres et des brebis pour produire du lait transformé sur la ferme en fromages et yaourts.

Puissance : 36 kWc
Coût : 50 000 €
Production d'énergie attendue : 50 000 kWh/an équivalent à l'alimentation de 20 foyers/an.

Le financement du projet de Briançonnet nécessite la souscription de 18 000 € de parts dans la coopérative.